

## ANNEXE B – Conditions tarifaires (01/01/2018)

### B.1 Enregistrement des FDES et ICV

#### a) Structure des frais d'enregistrement

Le déclarant a le choix entre deux options de tarif : payé par FDES (T1 + T2) ou avoir un abonnement annuel T3.

Libellé	Périodicité Conditions
T1 : Part fixe	Pour la durée de validité de la FDES ou de l'ICV (soit une durée maximale de 5 ans à dater de la date de vérification).
T2 : Part variable	Pour la durée de validité de la FDES ou de l'ICV (soit une durée maximale de 5 ans à dater de la date de vérification)
T3 : Forfait annuel	Pour un nombre illimité de fiches avec un engagement de 5 ans prolongeable chaque année
T4 : Frais reconnaissance Eco-Platform	Optionnel

#### b) Tarification

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
T1	100 euros HT par FDES ou ICV
T2	De 1 à 10 fiches : 100 euros HT / FDES ou ICV De 11 à 50 fiches : 75 euros HT / FDES ou ICV De 51 à 100 fiches : 50 euros HT / FDES ou ICV Plus de 100 fiches : 25 euros HT / FDES ou ICV
T3	3000 euros HT / an
T4	Optionnel - Selon tarif en vigueur d'Eco-Platform et frais de gestion (20 euros HT / FDES)*



**Conditions de la dégressivité du tarif T2 :** Le déclarant doit informer le gestionnaire du programme de vérification du nombre de FDES ou ICV prévues pour l'année civile. L'ensemble des fiches devra être soumis à validation avant le 31 décembre de l'année de facturation. Aucun report ni remboursement n'est prévu.

\* Pour information au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (Extrait du site d'Eco-Platform)

The quantity assigned for each ECO Platform EPD will depend on the number of ECO Platform EPDs issued to the same organisation by the same program operator according to the following table:

ECO Platform EPD	1 <sup>st</sup>	2 <sup>nd</sup>	3 <sup>rd</sup>	4 <sup>th</sup>	5 <sup>th</sup>	6 <sup>th</sup>	7 <sup>th</sup>	8 <sup>th</sup>	9 <sup>th</sup>	10 <sup>th</sup>	11 <sup>th</sup>	onwards
Annual fee (€)	100	100	100	100	100	50	50	50	50	50		5

En cas d'augmentation du tarif Eco-Platform sur la période de validité de la fiche, une facture complémentaire pourra être adressée.

## B.2. Enregistrement des configurateurs

Libellé	Périodicité Conditions
T3 : Forfait annuel	Pour un nombre illimité de FDES avec un engagement de 5 ans prolongeable chaque année
T4 : Frais reconnaissance Eco-Platform	Optionnel

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
T3	3 000 euros HT / an
T4	Optionnel - Selon tarif en vigueur d'Eco-Platform et frais de gestion (20 euros HT / FDES)*